

# Bonjour-Hello!



## Le français et l'anglais chez les travailleurs et travailleuses de la santé au Québec, 2021

En 2021, **55,4 %** des travailleurs et travailleuses de la santé au Québec étaient bilingues français-anglais, en hausse par rapport à **52,5 %** en 2016.

La proportion de ceux et celles qui connaissaient le français est restée stable au cours de la période de 2016 (**97,8 %**) à 2021 (**97,3 %**).

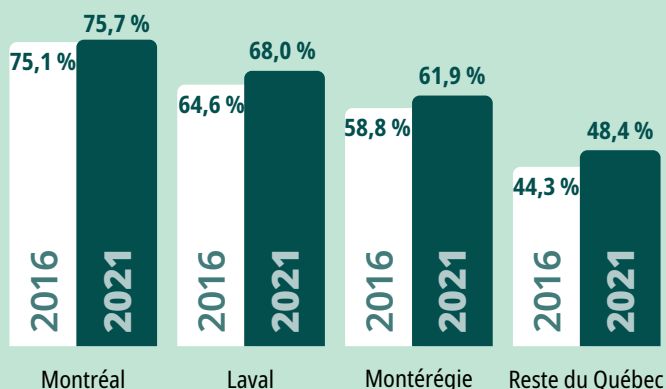


### Utilisation du français et de l'anglais au travail par les travailleurs et travailleuses de la santé, 2021

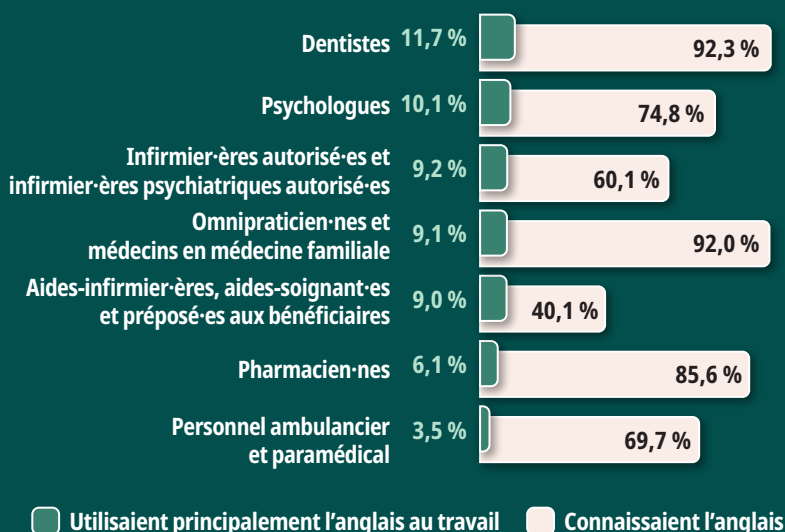
| Lieu de résidence en 2021 | Langue utilisée au travail |          |               |          |
|---------------------------|----------------------------|----------|---------------|----------|
|                           | Principalement             |          | Régulièrement |          |
|                           | Anglais                    | Français | Anglais       | Français |
| Montréal                  | 21,1 %                     | 68,5 %   | 53,7 %        | 89,9 %   |
| Montréal                  | 6,1 %                      | 89,1 %   | 31,6 %        | 97,4 %   |
| Laval                     | 8,8 %                      | 84,0 %   | 39,4 %        | 96,4 %   |
| Reste du Québec           | 3,1 %                      | 95,2 %   | 14,7 %        | 97,9 %   |

Les travailleurs et travailleuses de la santé qui résidaient à Montréal utilisaient l'anglais au travail plus souvent que ceux et celles qui résidaient à l'extérieur de Montréal.

De 2016 à 2021, la proportion de travailleurs et travailleuses de la santé pouvant soutenir une conversation en anglais a augmenté dans toutes les régions du Québec.



La proportion de travailleurs et travailleuses de la santé qui connaissaient l'anglais ou qui l'utilisaient principalement au travail variait d'une profession à l'autre.



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-74671-5  
© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025